

RÉSOLUTION 343-CA-5155

concernant la recommandation à l'Assemblée des gouverneurs relativement à l'attribution de deux (2) doctorats *honoris causa* de l'Université du Québec sous l'égide de l'Université du Québec en Outaouais

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent quarante-troisième réunion tenue le mardi 25 mai 2010 à 13 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU la Politique relative à l'attribution du titre de docteur *honoris causa* de l'Université du Québec sous l'égide de l'Université du Québec en Outaouais;

ATTENDU la recommandation du comité de candidatures formé en vertu de la politique ci-dessus mentionnée à l'effet d'octroyer deux doctorats *honoris causa* à des candidats qui se sont distingués de façon exceptionnelle par leurs réalisations professionnelles et personnelles;

ATTENDU qu'en vertu de l'article 5.1 c) de ladite politique, le recteur a pris avis de la commission des études (281-CE-2033) sur les candidatures suggérées par le comité de candidatures, soit celles de madame Brenda Milner et de monsieur Michael Sheehan;

ATTENDU que le comité exécutif de l'Université du Québec du 21 avril 2010 (2010-6-CEX-R-29 et 2010-6-CEX-R-30) a préalablement donné son avis à l'octroi desdits doctorats honorifiques;

ATTENDU la recommandation du recteur à titre de président du comité des candidatures, et ce, en vertu de l'article 5.2 c) de la politique ci-dessus mentionnée;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de madame Marlène Thonnard, appuyée par monsieur Claude Chénier,

IL EST RÉSOLU :

DE RECOMMANDER à l'Assemblée des gouverneurs d'attribuer le titre de docteur *honoris causa* de l'Université du Québec sous l'égide de l'Université du Québec en Outaouais à **madame Brenda Milner**, neuropsychologue de renommée internationale, notamment pour souligner sa contribution exceptionnelle à la fondation et au développement des neurosciences cognitives, ainsi qu'à **monsieur Michael Sheehan**, juge à la Cour du Québec, pour sa contribution et son engagement exceptionnels dans la prévention du suicide.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice,
Secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 343-CA-5156

concernant le calendrier universitaire de l'Université du Québec en Outaouais pour l'année 2011-2012

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent quarante-troisième réunion tenue le mardi 25 mai 2010 à 13 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU l'article 6 du Règlement général 1 de l'Université du Québec : « Organisation et dispositions générales en matière d'enseignement et de recherche concernant le calendrier universitaire »;

ATTENDU l'article 4 du Régime des études de premier cycle et l'article 1.8 du Régime des études de cycles supérieurs de l'UQO concernant le calendrier universitaire;

ATTENDU le projet de calendrier universitaire de l'Université du Québec en Outaouais pour l'année 2011-2012;

ATTENDU la résolution 282-CE-2037 adoptée par la Commission des études du 22 avril 2010;

ATTENDU les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de madame Claire Vaive, appuyée par madame Lisette Blouin-Monfils,

IL EST RÉSOLU :

D'ADOPTER le calendrier universitaire de l'Université du Québec en Outaouais pour l'année 2011-2012;

DE FIXER la date retenue pour la semaine d'étude du trimestre d'hiver 2012 en fonction du moment retenu pour la semaine de relâche scolaire des niveaux primaire et secondaire de la façon suivante :

- si les commissions scolaires de l'Outaouais et des Laurentides utilisent la même semaine, de retenir ce moment pour la semaine d'étude de l'UQO;
- si les commissions scolaires de l'Outaouais et des Laurentides utilisent des semaines différentes, que la question soit soumise à nouveau au conseil d'administration après avoir fait l'objet d'une recommandation spécifique de la commission des études.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice,
Secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 343-CA-5157

concernant l'embauche d'un professeur régulier au Département des sciences infirmières

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent quarante-troisième réunion tenue le mardi 25 mai 2010 à 13 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU l'affichage d'un poste de professeur régulier en sciences infirmières;

ATTENDU la recommandation du Comité de sélection en date du 14 avril 2010;

ATTENDU l'extrait No. 565 du procès-verbal de la 142^e Assemblée départementale du Département des sciences infirmières du 16 avril 2010 recommandant le transfert du poste de Gatineau vers Saint-Jérôme et l'embauche de monsieur Robert Bilterys à titre de professeur régulier;

ATTENDU le curriculum vitae de monsieur Robert Bilterys;

ATTENDU la liste de cours de la banque de cours du domaine de compétence du candidat;

ATTENDU l'ajustement requis à la répartition des postes pour l'année 2010-2011;

ATTENDU les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Jean Vaillancourt, appuyée par madame Claudette Gatien,

IL EST RÉSOLU :

DE MODIFIER la répartition des postes de professeur par département, par site de travail et par secteur disciplinaire pour l'année 2010-2011 afin de permettre de combler à Saint-Jérôme le poste initialement prévu pour une embauche à Gatineau au Département des sciences infirmières;

D'EMBAUCHER monsieur Robert Bilterys à titre de professeur régulier en sciences infirmières au Département des sciences infirmières au site de travail Saint-Jérôme pour la période débutant le 1^{er} juin 2010 et se terminant le 31 mai 2012;

DE RENDRE l'octroi de la permanence, à titre de professeur régulier au Département des sciences infirmières, conditionnel à l'obtention du doctorat;

DE MANDATER le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche pour procéder à l'embauche de monsieur Robert Bilterys.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice,
Secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 343-CA-5158

concernant l'embauche d'une professeure régulière au Département des sciences infirmières

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent quarante-troisième réunion tenue le mardi 25 mai 2010 à 13 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU l'affichage d'un poste de professeur régulier en sciences infirmières;

ATTENDU la recommandation du Comité de sélection en date du 14 avril 2010;

ATTENDU l'extrait No. 564 du procès-verbal de la 142^e Assemblée départementale du Département des sciences infirmières du 16 avril 2010 recommandant l'embauche de madame Kelley Kilpatrick à titre de professeure régulière;

ATTENDU le curriculum vitae de madame Kelley Kilpatrick;

ATTENDU la liste de cours de la banque de cours du domaine de compétence de la candidate;

ATTENDU les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Jean Vaillancourt, appuyée par monsieur Claude Chénier,

IL EST RÉSOLU :

D'EMBAUCHER madame Kelley Kilpatrick à titre de professeure régulière en sciences infirmières au Département des sciences infirmières au site de travail Saint-Jérôme pour la période débutant le 1^{er} juin 2010 et se terminant le 31 mai 2012;

DE RENDRE l'octroi de la permanence, à titre de professeure régulière au Département des sciences infirmières, conditionnel à l'obtention du doctorat;

DE MANDATER le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche pour procéder à l'embauche de madame Kelley Kilpatrick.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice,
Secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 343-CA-5159

concernant la prolongation d'embauche d'une professeure suppléante au Département des sciences de l'éducation

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent quarante-troisième réunion tenue le mardi 25 mai 2010 à 13 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU la recommandation du Comité de sélection en date du 2 mars 2010;

ATTENDU la résolution UQO-DES-10-88-562 de l'extrait du procès-verbal de la 88^e Assemblée extraordinaire départementale du Département des sciences de l'éducation du 24 mars 2010 recommandant la prolongation de contrat d'embauche de madame Suzanne Guillemette à titre de professeure suppléante;

ATTENDU l'entente intervenue avec le Syndicat des professeures et professeurs de l'Université du Québec en Outaouais;

ATTENDU les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Jean Vaillancourt, appuyée par monsieur Michal Iglewski,

IL EST RÉSOLU :

D'ACCORDER une prolongation du contrat d'embauche de madame Suzanne Guillemette à titre de professeure suppléante en administration scolaire au Département des sciences de l'éducation au site de travail Gatineau, pour la période débutant le 1^{er} juin 2010 et se terminant le 31 mai 2011;

DE MANDATER le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche pour procéder à la prolongation du contrat d'embauche de madame Suzanne Guillemette.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice,
Secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 343-CA-5160

concernant l'embauche d'une professeure au Département des sciences de l'éducation

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent quarante-troisième réunion tenue le mardi 25 mai 2010 à 13 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU l'affichage d'un poste de professeur régulier dans le domaine des fondements au préscolaire et en réussite scolaire;

ATTENDU la recommandation du Comité de sélection en date du 1^{er} mars 2010;

ATTENDU l'extrait de la résolution UQO-DSE-10-89-564 de l'Assemblée départementale du Département des sciences de l'éducation du 9 avril 2010 recommandant l'embauche de madame Krasimira Marinova à titre de professeure régulière;

ATTENDU le curriculum vitae de madame Krasimira Marinova;

ATTENDU la liste de cours de la banque de cours du domaine de compétence de la candidate;

ATTENDU les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Jean Vaillancourt, appuyée par monsieur Michal Iglewski,

IL EST RÉSOLU :

D'EMBAUCHER madame Krasimira Marinova à titre de professeure régulière dans le domaine fondements au préscolaire et en réussite éducative au Département des sciences de l'éducation au site de travail Gatineau, pour la période débutant le 1^{er} juillet 2010 et se terminant le 31 mai 2012;

DE MANDATER le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche pour procéder à l'embauche de madame Krasimira Marinova.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice,
Secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 343-CA-5161

concernant l'embauche d'un professeur suppléant au Département d'informatique et d'ingénierie

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent quarante-troisième réunion tenue le mardi 25 mai 2010 à 13 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU l'affichage d'un poste de professeur suppléant en informatique appliquée;

ATTENDU la recommandation du Comité de sélection en date du 24 mars 2010;

ATTENDU la résolution INF2569 de la 233^e réunion extraordinaire de l'Assemblée départementale du Département d'informatique et d'ingénierie du 24 mars 2010 recommandant l'embauche de monsieur Mohamed Bouguessa à titre de professeur suppléant;

ATTENDU le curriculum vitae de monsieur Mohamed Bouguessa;

ATTENDU la liste de cours de la banque de cours du domaine de compétence du candidat;

ATTENDU les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Jean Vaillancourt, appuyée par madame Lyse Ricard,

IL EST RÉSOLU :

D'EMBAUCHER monsieur Mohamed Bouguessa à titre de professeur suppléant en informatique appliquée au Département d'informatique et d'ingénierie au site de travail Gatineau, pour la période débutant le 1^{er} juin 2010 et se terminant le 31 décembre 2011;

DE MANDATER le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche pour procéder à l'embauche de monsieur Mohamed Bouguessa.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice,
Secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 343-CA-5162

concernant l'embauche d'une professeure régulière au Département des sciences comptables

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent quarante-troisième réunion tenue le mardi 25 mai 2010 à 13 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU l'affichage d'un poste de professeur régulier en comptabilité financière;

ATTENDU la recommandation du Comité de sélection en date du 7 avril 2010;

ATTENDU la résolution 214-DC-808 de l'Assemblée départementale du Département des sciences comptables du 8 avril 2010 recommandant l'embauche de madame Muriel Dufour à titre de professeure régulière;

ATTENDU le curriculum vitae de madame Muriel Dufour;

ATTENDU la liste de cours de la banque de cours du domaine de compétence de la candidate;

ATTENDU les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Jean Vaillancourt, appuyée par monsieur Claude Chénier,

IL EST RÉSOLU :

D'EMBAUCHER madame Muriel Dufour à titre de professeure régulière en comptabilité financière au Département des sciences comptables pour la période débutant le 1^{er} juin 2010 et se terminant le 31 mai 2012;

DE RENDRE l'octroi de la permanence, à titre de professeure régulière au Département des sciences comptables, conditionnel à l'obtention du doctorat;

DE MANDATER le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche pour procéder à l'embauche de madame Muriel Dufour.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice,
Secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 343-CA-5163

concernant l'embauche d'une professeure au Département des sciences comptables

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent quarante-troisième réunion tenue le mardi 25 mai 2010 à 13 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU l'affichage d'un poste de professeur régulier dans le domaine de certification et contrôle;

ATTENDU la recommandation du Comité de sélection en date du 7 avril 2010;

ATTENDU l'extrait de la résolution 214-DC-809 de l'Assemblée départementale du Département des sciences comptables du 8 avril 2010 recommandant l'embauche de madame Marie Marchand à titre de professeure régulière;

ATTENDU le curriculum vitae de madame Marie Marchand;

ATTENDU la liste de cours de la banque de cours du domaine de compétence de la candidate;

ATTENDU les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Jean Vaillancourt, appuyée par madame Lisette Blouin-Monfils,

IL EST RÉSOLU :

D'EMBAUCHER madame Marie Marchand à titre de professeure régulière dans le domaine de certification et contrôle au Département des sciences comptables au site de travail Gatineau, pour la période débutant le 1^{er} juin 2010 et se terminant le 31 mai 2012;

DE MANDATER le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche pour procéder à l'embauche de madame Marie Marchand.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice,
Secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 343-CA-5164

concernant l'embauche d'un professeur suppléant au Département des sciences comptables

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent quarante-troisième réunion tenue le mardi 25 mai 2010 à 13 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU l'affichage d'un poste de professeur régulier en comptabilité financière;

ATTENDU la recommandation du Comité de sélection en date du 29 avril 2010;

ATTENDU la résolution 215-DC-816 de la réunion ordinaire de l'Assemblée départementale du Département des sciences comptables du 7 mai 2010 recommandant l'embauche de monsieur Adam Phillion à titre de professeur suppléant;

ATTENDU le curriculum vitae de monsieur Adam Phillion;

ATTENDU la liste de cours de la banque de cours du domaine de compétence du candidat;

ATTENDU les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Jean Vaillancourt, appuyée par madame Anne Philippe,

IL EST RÉSOLU :

D'EMBAUCHER monsieur Adam Phillion à titre de professeur suppléant en comptabilité financière au Département des sciences comptables au site de travail Gatineau, pour la période débutant le 1^{er} juin 2010 et se terminant le 31 mai 2012;

DE MANDATER le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche pour procéder à l'embauche de monsieur Adam Phillion.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice,
Secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 343-CA-5165

concernant l'embauche d'un professeur régulier au Département des sciences administratives

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent quarante-troisième réunion tenue le mardi 25 mai 2010 à 13 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU l'affichage d'un poste de professeur régulier en management des systèmes d'information;

ATTENDU la recommandation du Comité de sélection en date du 6 avril 2010;

ATTENDU la résolution ADOSA 20-04-2010 N°1022 de la 390^e réunion ordinaire de l'Assemblée départementale du Département des sciences administratives du 20 avril 2010 recommandant l'embauche de monsieur Jaouad Daoudi à titre de professeur régulier;

ATTENDU le curriculum vitae de monsieur Jaouad Daoudi;

ATTENDU la liste de cours de la banque de cours du domaine de compétence du candidat;

ATTENDU les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Jean Vaillancourt, appuyée par monsieur Claude Chénier,

IL EST RÉSOLU :

D'EMBAUCHER monsieur Jaouad Daoudi à titre de professeur régulier en management des systèmes d'information au Département des sciences administratives au site de travail Gatineau, pour la période débutant le 1^{er} juin 2010 et se terminant le 31 mai 2012;

DE RENDRE le renouvellement de contrat, à titre de professeur régulier au Département des sciences administratives, conditionnel à l'obtention du doctorat;

DE MANDATER le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche pour procéder à l'embauche de monsieur Jaouad Daoudi.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice,
Secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 343-CA-5166

concernant l'embauche d'un professeur régulier au Département de travail social et des sciences sociales

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent quarante-troisième réunion tenue le mardi 25 mai 2010 à 13 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU l'affichage d'un poste de professeur régulier en communication (médias);

ATTENDU la recommandation du Comité de sélection en date du 16 avril 2010;

ATTENDU l'extrait N° 617 de la 151^e réunion ordinaire de l'Assemblée départementale du Département de travail social et des sciences sociales du 19 avril 2010 recommandant l'embauche de monsieur Aimé-Jules Bizimana à titre de professeur régulier;

ATTENDU le curriculum vitae de monsieur Aimé-Jules Bizimana;

ATTENDU la liste de cours de la banque de cours du domaine de compétence du candidat;

ATTENDU les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Jean Vaillancourt, appuyée par madame Claudette Gatien,

IL EST RÉSOLU :

D'EMBAUCHER monsieur Aimé-Jules Bizimana à titre de professeur régulier en communication (médias) au Département de travail social et des sciences sociales au site de travail Gatineau, pour la période débutant le 1^{er} juillet 2010 et se terminant le 31 mai 2012;

DE RENDRE le renouvellement de contrat, à titre de professeur régulier au Département de travail social et des sciences sociales, conditionnel à l'obtention du doctorat;

DE MANDATER le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche pour procéder à l'embauche de monsieur Aimé-Jules Bizimana.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice,
Secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 343-CA-5167

concernant l'embauche d'une professeure régulière au Département de travail social et des sciences sociales

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent quarante-troisième réunion tenue le mardi 25 mai 2010 à 13 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU l'affichage d'un poste de professeur régulier en organisation communautaire;

ATTENDU la recommandation du Comité de sélection en date du 9 avril 2010;

ATTENDU l'extrait N° 618 de la 151^e réunion ordinaire de l'Assemblée départementale du Département de travail social et des sciences sociales du 19 avril 2010 recommandant l'embauche de madame Annie Fontaine à titre de professeure régulière;

ATTENDU le curriculum vitae de madame Annie Fontaine;

ATTENDU la liste de cours de la banque de cours du domaine de compétence de la candidate;

ATTENDU les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Jean Vaillancourt, appuyée par madame Claudette Gatien,

IL EST RÉSOLU :

D'EMBAUCHER madame Annie Fontaine à titre de professeure régulière en organisation communautaire au Département de travail social et des sciences sociales au site de travail Saint-Jérôme, pour la période débutant le 1^{er} août 2010 et se terminant le 31 mai 2012;

DE RENDRE le renouvellement de contrat, à titre de professeure régulière au Département de travail social et des sciences sociales, conditionnel à l'obtention du doctorat;

DE MANDATER le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche pour procéder à l'embauche de madame Annie Fontaine.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice,
Secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 343-CA-5168

concernant l'embauche d'une professeure régulière au Département de travail social et des sciences sociales

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent quarante-troisième réunion tenue le mardi 25 mai 2010 à 13 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU l'affichage d'un poste de professeur régulier en intervention sociale de groupe;

ATTENDU la recommandation du Comité de sélection en date du 14 avril 2010;

ATTENDU l'extrait N° 620 de la 151^e réunion ordinaire de l'Assemblée départementale du Département de travail social et des sciences sociales du 19 avril 2010 recommandant l'embauche de madame Christiane Guay à titre de professeure régulière;

ATTENDU le curriculum vitae de madame Christiane Guay;

ATTENDU la liste de cours de la banque de cours du domaine de compétence de la candidate;

ATTENDU les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Jean Vaillancourt, appuyée par madame Lisette Blouin-Monfils,

IL EST RÉSOLU :

D'ACCEPTER l'embauche de madame Christiane Guay à titre de professeure régulière en intervention sociale de groupe au Département de travail social et des sciences sociales au site de travail Gatineau, et ce, sous réserve des conditions suivantes :

- que son embauche soit confirmée par le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche suite à la soutenance, avec succès, de sa thèse de doctorat et, en conséquence, que son entrée en fonction soit postérieure à la soutenance de sa thèse;
- que cette soutenance soit tenue au plus tard le 1^{er} mai 2011;

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 343-CA-5168

concernant l'embauche d'une professeure régulière au Département de travail social et des sciences sociales

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent quarante-troisième réunion tenue le mardi 25 mai 2010 à 13 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

DE MANDATER le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche pour procéder à l'embauche de madame Christiane Guay, et ce, pour un premier contrat selon les paramètres suivants :

- la date du début du contrat devra être déterminée entre le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche et madame Christiane Guay, et ce, suite à la soutenance de la thèse de madame Christiane Guay;
- cette date devra être, au plus tard, le 1^{er} juin 2011;
- la date de fin de contrat sera fixée au 31 mai 2012 dans le cas où l'entrée en fonction aura lieu avant le 1^{er} septembre 2010 et sera fixée au 31 mai 2013 si l'entrée en fonction a lieu après le 31 août 2010.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice,
Secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 343-CA-5169

concernant la modification de l'affectation d'une professeure régulière

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent quarante-troisième réunion tenue le mardi 25 mai 2010 à 13 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU l'affichage d'un poste de professeur régulier en fondements du travail social;

ATTENDU la recommandation du Comité de sélection en date du 13 avril 2010;

ATTENDU l'extrait N° 619 de la 151^e réunion ordinaire de l'Assemblée départementale du Département du travail social et des sciences sociales du 19 avril 2010 recommandant l'intégration de madame Mélanie Bourque à titre de professeure régulière;

ATTENDU le curriculum vitae de madame Mélanie Bourque;

ATTENDU la liste de cours de la banque de cours du domaine de compétence de madame Mélanie Bourque;

ATTENDU que madame Bourque détient déjà un poste de professeure régulière au Département des sciences administratives de l'UQO;

ATTENDU que madame Mélanie Bourque a obtenu un deuxième contrat de deux (2) ans le 1^{er} juin 2009 et qu'elle poursuivra sa progression de carrière au sein de son nouveau département;

ATTENDU les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de madame Claire Vaive, appuyée par madame Claudette Gatien,

IL EST RÉSOLU :

D'AFFECTER la professeure Mélanie Bourque à titre de professeure régulière dans le domaine des fondements du travail social au Département de travail social et des sciences sociales au site de travail Saint-Jérôme, à compter du 1^{er} juillet 2010.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice,
Secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 343-CA-5170

concernant la suspension des admissions au certificat en planification financière (4730) et au certificat en planification financière (Mouvement Desjardins) (4751)

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent quarante-troisième réunion tenue le mardi 25 mai 2010 à 13 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU l'offre d'admission à ces programmes sur cohortes seulement;

ATTENDU que ce programme a accueilli des étudiants pour la dernière fois en 2004;

ATTENDU la résolution 282-CE-2040 de la commission des études;

ATTENDU les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Maxime Rainville, appuyée par madame Anne Philippe,

IL EST RÉSOLU :

DE SUSPENDRE les admissions au certificat en planification financière (4730) et au certificat en planification financière (Mouvement Desjardins) (4751).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice,
Secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 343-CA-5171

concernant l'ouverture des admissions à temps partiel aux trimestres d'été au Diplôme d'études supérieures spécialisées en andragogie (3649), à compter de l'été 2011

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent quarante-troisième réunion tenue le mardi 25 mai 2010 à 13 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU l'offre de cours actuelle au DESS en andragogie, qui permet d'intégrer de nouveaux étudiants aux trimestres d'été;

ATTENDU la résolution 282-CE-2034 de la commission des études;

ATTENDU les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de madame Claudette Gatien, appuyée par monsieur Maxime Rainville,

IL EST RÉSOLU :

D'OUVRIR les admissions à temps partiel aux trimestres d'été au Diplôme d'études supérieures spécialisées en andragogie (3649), à compter de l'été 2011.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice,
Secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 343-CA-5172

concernant une modification aux conditions d'admission du baccalauréat en arts et en design (arts visuels, bande dessinée et design graphique) (7917)

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent quarante-troisième réunion tenue le mardi 25 mai 2010 à 13 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU les modifications proposées aux conditions d'admission du baccalauréat en arts et design (7917);

ATTENDU la résolution 282-CE-2038 de la commission des études;

ATTENDU les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de madame Claire Vaive, appuyée par madame Claudette Gatien,

IL EST RÉSOLU :

D'ADOPTER les modifications proposées aux conditions d'admission du baccalauréat en arts et en design (arts visuels, bande dessinée et design graphique).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice,
Secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 343-CA-5173

concernant l'approbation du protocole d'entente portant sur la gestion du Consortium de recherche en santé mentale Financière Manuvie – Université du Québec

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent quarante-troisième réunion tenue le mardi 25 mai 2010 à 13 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU l'aide financière accordée au réseau de l'Université du Québec par la Financière Manuvie pour la création d'un consortium de recherche en santé mentale;

ATTENDU le désir des constituantes participantes de convenir d'un protocole d'entente portant sur la gestion du consortium;

ATTENDU le projet de protocole d'entente;

ATTENDU la participation de la professeure Monique Séguin du Département de psychoéducation et de psychologie au sein du consortium;

ATTENDU l'avis favorable de la commission des études;

ATTENDU les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de madame Claudette Gatien, appuyée par madame Anne Philippe,

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER le protocole d'entente portant sur la gestion du Consortium de recherche en santé mentale Financière Manuvie – Université du Québec;

DE MANDATER le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche à signer, au nom de l'UQO, le protocole et tout addendum établi dans le cadre de cette entente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice,
Secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 343-CA-5174

concernant l'adoption du budget du fonds de fonctionnement de l'Université du Québec en Outaouais pour l'année 2010-2011

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent quarante-troisième réunion tenue le mardi 25 mai 2010 à 13 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU le processus de préparation mis en place pour l'élaboration du budget de fonctionnement 2010-2011 de l'Université;

ATTENDU la présentation et les explications du vice-recteur à l'administration et aux ressources et de la directrice du Service des finances;

ATTENDU le projet de loi numéro 100 intitulé « Loi mettant en œuvre certaines dispositions du discours sur le budget du 30 mars 2010 et visant le retour à l'équilibre budgétaire en 2013-2014 et la réduction de la dette » et son impact appréhendé sur le cadre budgétaire de la prochaine année;

ATTENDU l'avis unanimement favorable transmis au recteur par le comité exécutif lors de la séance du 17 mai 2010, tel qu'il appert de la résolution 337S-CX-1445, concernant à la fois le budget 2010-2011, le plan des effectifs et les mesures de sauvegarde requises aux fins d'assurer le respect des prescriptions légales dudit projet de loi;

ATTENDU la lettre de la ministre Michelle Courchesne adressée le 12 mai 2010 aux présidences des conseils d'administration des établissements d'enseignement universitaire, concernant la mise en œuvre du budget provincial et les mesures qui vont affecter les universités pour les prochaines années;

ATTENDU la recommandation du recteur, président du comité du budget et celle du vice-recteur à l'administration et aux ressources;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Claude Chénier, appuyée par madame Claudette Gatien,

IL EST RÉSOLU :

D'ADOPTER le budget du fonds de fonctionnement pour l'année 2010-2011 prévoyant des produits de 60 763 M\$ et des charges de 61 775 M\$;

DE REPORTER l'adoption du plan des effectifs 2010-2011, au moment où sera connue la portée précise des dispositions légales du projet de loi 100 se rapportant au plan des effectifs des établissements universitaires;

DE MANDATER le recteur afin que soient mises en place les mesures de sauvegarde requises aux fins d'assurer le respect des prescriptions légales prévues au projet de loi numéro 100.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice,
Secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 343-CA-5175

concernant l'adoption du budget du fonds d'investissement de l'Université du Québec en Outaouais pour l'année 2010-2011

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent quarante-troisième réunion tenue le mardi 25 mai 2010 à 13 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU la résolution de l'Assemblée des gouverneurs adoptant les enveloppes budgétaires disponibles pour les immobilisations 2010-2011;

ATTENDU la présentation et les explications du recteur et du vice-recteur à l'administration et aux ressources;

ATTENDU la recommandation du recteur et celle du vice-recteur à l'administration et aux ressources;

ATTENDU l'avis favorable du comité exécutif du 17 mai 2010;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de madame Lisette Blouin-Monfils, appuyée par madame Claudette Gatien,

IL EST RÉSOLU :

D'ADOPTER le budget d'investissement pour l'année 2010-2011 ci-dessous :

• Maintien des actifs	1 183 000 \$
• Enveloppe de rattrapage Bâtiment	406 000 \$
• Développement des systèmes d'information	294 000 \$
• Résorption du déficit d'entretien accumulé	588 000 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice,
Secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 343-CA-5176

concernant l'adoption de la marge de crédit bancaire de l'Université du Québec en Outaouais pour l'année 2010-2011

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent quarante-troisième réunion tenue le mardi 25 mai 2010 à 13 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU la loi sur l'Université du Québec, articles 4 d) et f) et 31;

ATTENDU le Règlement général 4 au sujet de l'exercice des pouvoirs des établissements;

ATTENDU le Règlement général 7 au sujet des affaires concernant l'administration;

ATTENDU les études effectuées par le Service des finances sur les mouvements de trésorerie;

ATTENDU la recommandation du vice-recteur à l'administration et aux ressources;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de madame Claire Vaive, appuyée par monsieur Maxime Rainville,

IL EST RÉSOLU :

DE FIXER la marge de crédit bancaire à 29 000 000 \$ pour l'Université du Québec en Outaouais pour l'année 2010-2011 (1^{er} juin 2010 au 30 avril 2011);

D'AUTORISER le vice-recteur à l'administration et aux ressources et la directrice du Service des finances à négocier les meilleures conditions d'emprunt (sous la forme de lettre de change, billet, effet négociable, émission d'obligations, acceptation bancaire ou autres titres, ou valeurs) auprès des institutions financières suivantes :

Caisse Desjardins de Hull
53, boulevard Saint-Raymond
Gatineau (Québec)

Banque de Montréal
1100, boulevard Maloney Ouest
Gatineau (Québec)

RBC Banque Royale
1, Place Ville-Marie, 8^e étage
Montréal (Québec)

Banque Nationale du Canada
920, boulevard Saint-Joseph
Gatineau (Québec)

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 343-CA-5176

concernant l'adoption de la marge de crédit bancaire de l'Université du Québec en Outaouais pour l'année 2010-2011

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent quarante-troisième réunion tenue le mardi 25 mai 2010 à 13 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

D'AUTORISER le vice-recteur à l'administration et aux ressources et la directrice du Service des finances à convertir une partie de la marge de crédit en prêt à long terme au besoin.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice,
Secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 343-CA-5177

concernant l'octroi d'un contrat d'entretien ménager pour les pavillons Alexandre-Taché, Lucien-Brault et le Centre de recherche en technologies langagières

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent quarante-troisième réunion tenue le mardi 25 mai 2010 à 13 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU les articles 4 et 31 de la Loi sur l'Université du Québec et les articles 1.1, 1.3 a) et 1.4 d) du Règlement général numéro 4 intitulé « Exercice des pouvoirs des établissements » de l'Université du Québec;

ATTENDU l'article 4.4 du Règlement de régie interne de l'UQO;

ATTENDU la pratique en vigueur au sein de l'Université consistant à avoir recours à la sous-traitance pour la réalisation des travaux d'entretien ménager;

ATTENDU l'appel d'offres public paru sur le babillard électronique SÉAO (Système électronique d'appel d'offres) du 31 mars 2010 au 28 avril 2010;

ATTENDU le rapport du comité d'évaluation chargé de l'analyse des soumissions et la recommandation de retenir la proposition de « Les services d'entretien ménagers Roy »;

ATTENDU la valeur monétaire du contrat à accorder;

ATTENDU que le règlement précité de l'Université du Québec (numéro 4) requiert l'approbation du comité exécutif de l'Université du Québec pour tout contrat dont la valeur est supérieure à un million de dollars (1 000 000 \$);

ATTENDU la recommandation du vice-recteur à l'administration et aux ressources;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de madame Claire Vaive, appuyée par monsieur Claude Chénier,

IL EST RÉSOLU :

D'OCTROYER, sous réserve de l'approbation du comité exécutif de l'Université du Québec, le contrat d'entretien ménager pour les pavillons Alexandre-Taché, Lucien-Brault et pour le Centre de recherche en technologies langagières, pour la période du 1^{er} juillet 2010 au 30 avril 2013, à « Les services d'entretien ménagers Roy Ltée », au montant de 1 468 347,80 \$ (net de taxes);

DE MANDATER le vice-recteur à l'administration et aux ressources et le secrétaire général pour signer ledit contrat et y apporter toute modification jugée utile aux meilleurs intérêts de l'Université du Québec en Outaouais, dans les limites prescrites par la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice,
Secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 343-CA-5178

concernant l'octroi d'un contrat de construction pour la réfection d'une partie des toitures des pavillons Alexandre-Taché et Lucien-Brault

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent quarante-troisième réunion tenue le mardi 25 mai 2010 à 13 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU les articles 4 et 31 de la Loi sur l'Université du Québec et les articles 1.1 et 1.4 d) du Règlement général 4 : « Exercice des pouvoirs des établissements »;

ATTENDU l'article 4.4 du Règlement de régie interne de l'UQO;

ATTENDU le plan de maintien des actifs des pavillons Alexandre-Taché et Lucien-Brault;

ATTENDU l'appel d'offres public publié sur le babillard électronique SÉAO du 10 mai au 25 mai 2010;

ATTENDU l'analyse des soumissions effectuée par Fortin, Corriveau, Salvail architecture + design dans le cadre de leur mandat;

ATTENDU la description sommaire du contenu des soumissions effectuée en séance par le vice-recteur à l'administration et aux ressources;

ATTENDU la recommandation du vice-recteur à l'administration et aux ressources;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de madame Lyse Ricard, appuyée par madame Claire Vaive,

IL EST RÉSOLU :

D'OCTROYER le contrat de réfection d'une partie des toitures des pavillons Alexandre-Taché et Lucien-Brault à Les toitures Marcel Raymond & Fils Inc. au montant de 378 820 \$ (montant net de taxes);

DE MANDATER le vice-recteur à l'administration et aux ressources et le secrétaire général, de signer, pour et au nom de l'Université du Québec en Outaouais, ledit contrat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice,
Secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 343-CA-5179

concernant l'octroi d'un contrat de construction pour la réfection de la bibliothèque au pavillon Lucien-Brault

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent quarante-troisième réunion tenue le mardi 25 mai 2010 à 13 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU les articles 4 et 31 de la Loi sur l'Université du Québec et les articles 1.1 et 1.4 d) du Règlement général 4 : « Exercice des pouvoirs des établissements »;

ATTENDU l'article 4.4 du Règlement de régie interne de l'UQO;

ATTENDU le plan de maintien des actifs des pavillons Alexandre-Taché et Lucien-Brault;

ATTENDU l'appel d'offres public publié sur le babillard électronique SÉAO du 3 au 18 mai 2010;

ATTENDU l'analyse des soumissions effectuées par la firme « *Fortin, Corriveau, Salvail architecture + design* » et « *CIMA +* » dans le cadre de leur mandat;

ATTENDU la description sommaire du contenu des soumissions effectuée en séance par le vice-recteur à l'administration et aux ressources;

ATTENDU la recommandation du vice-recteur à l'administration et aux ressources;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Claude Chénier, appuyée par madame Claudette Gatien,

IL EST RÉSOLU :

D'OCTROYER le contrat de construction pour la réfection de la bibliothèque du pavillon Lucien-Brault à DLS Construction Inc. au montant de 231 397,26 \$ (montant net de taxes);

DE MANDATER le vice-recteur à l'administration et aux ressources et le secrétaire général, de signer, pour et au nom de l'Université du Québec en Outaouais, ledit contrat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice,
Secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 343-CA-5180

concernant l'attribution du contrat de gestion pour les résidences, les stationnements et les casiers au campus de Gatineau

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent quarante-troisième réunion tenue le mardi 25 mai 2010 à 13 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU les articles 4 et 31 de la Loi sur l'Université du Québec et l'article 1.1 du Règlement général 4 : « Exercice des pouvoirs des établissements »;

ATTENDU l'article 4.4 du Règlement de régie interne de l'Université du Québec en Outaouais;

ATTENDU la fin de l'entente de gestion pour les résidences, les stationnements et les casiers au campus de Gatineau avec COOPSCO Outaouais;

ATTENDU la nécessité d'avoir une nouvelle entente;

ATTENDU le mandat donné à la Corporation des services universitaires de l'Outaouais et des Laurentides;

ATTENDU la recommandation du vice-recteur à l'administration et aux ressources;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de madame Claire Vaive, appuyée par madame Lisette Blouin-Monfils,

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER la signature du Protocole d'entente entre l'Université du Québec en Outaouais et la Corporation des services universitaires de l'Outaouais et des Laurentides concernant la gestion des résidences, des stationnements et des casiers;

DE MANDATER ET D'AUTORISER le vice-recteur à l'administration et aux ressources et le secrétaire général à négocier et à signer, au nom de l'Université, ledit contrat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice,
Secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 343-CA-5181

concernant l'octroi d'un contrat pour l'entretien, la réparation et la construction de systèmes mécaniques pour les pavillons Alexandre-Taché et Lucien-Brault

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent quarante-troisième réunion tenue le mardi 25 mai 2010 à 13 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU les articles 4 et 31 de la Loi sur l'Université du Québec et les articles 1.1 et 1.4 d) du Règlement général 4 : « Exercice des pouvoirs des établissements »;

ATTENDU l'article 4.4 du Règlement de régie interne de l'UQO;

ATTENDU la politique de l'Université du Québec en Outaouais de faire exécuter en sous-traitance les travaux d'entretien, la réparation et la construction de systèmes mécaniques;

ATTENDU l'appel d'offres public paru sur le babillard électronique SÉAO du 3 au 18 mai 2010;

ATTENDU le rapport du comité d'évaluation des soumissions et la recommandation de retenir la proposition de Cumberland Mechanical Services Ltd.;

ATTENDU la description sommaire du contenu des soumissions effectuée en séance par le vice-recteur à l'administration et aux ressources;

ATTENDU la recommandation du vice-recteur à l'administration et aux ressources;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de madame Lisette Blouin-Monfils, appuyée par madame Anne Philippe,

IL EST RÉSOLU :

D'OCTROYER un contrat de type à exécution sur demande et relatif à l'entretien, à la réparation et à la construction des systèmes mécaniques à la firme Cumberland Mechanical Services Ltd. pour un montant pouvant varier entre 283 663,00 \$ et 950 000,00 \$ durant la période comprise entre le 1^{er} juin 2010 et le 30 avril 2013;

DE MANDATER le vice-recteur à l'administration et aux ressources et le secrétaire général pour signer ledit contrat et y apporter toute modification jugée utile aux meilleurs intérêts de l'Université du Québec en Outaouais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice,
Secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 343-CA-5182

concernant l'octroi d'un contrat de la concession alimentaire du campus de Saint-Jérôme de l'Université du Québec en Outaouais

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent quarante-troisième réunion tenue le mardi 25 mai 2010 à 13 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU les articles 4 et 31 de la Loi sur l'Université du Québec et l'article 1.1 du Règlement général 4 : « Exercice des pouvoirs des établissements »;

ATTENDU l'article 4.4 du Règlement de régie interne de l'Université du Québec en Outaouais;

ATTENDU la nécessité d'offrir des services alimentaires à la session d'hiver 2010 au campus de Saint-Jérôme;

ATTENDU l'appel de propositions lancé sur le système électronique d'appel d'offres (SÉAO) du 28 mai 2009 au 15 juillet 2009;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection;

ATTENDU la recommandation du vice-recteur à l'administration et aux ressources;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de madame Lyse Ricard, appuyée par madame Claire Vaive,

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER l'octroi du contrat de concessionnaire alimentaire pour le campus de Saint-Jérôme à la COOPSCO des Laurentides du 11 janvier 2010 au 30 juin 2013;

DE MANDATER ET D'AUTORISER le vice-recteur à l'administration et aux ressources à négocier et à signer, au nom de l'Université, ledit contrat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice,
Secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 343-CA-5183

concernant l'octroi d'un contrat de prestation de services de la librairie au campus de Saint-Jérôme de l'Université du Québec en Outaouais

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent quarante-troisième réunion tenue le mardi 25 mai 2010 à 13 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU les articles 4 et 31 de la Loi sur l'Université du Québec et l'article 1.1 du Règlement général 4 : « Exercice des pouvoirs des établissements »;

ATTENDU l'article 4.4 du Règlement de régie interne de l'Université du Québec en Outaouais;

ATTENDU la nécessité d'offrir un service de librairie universitaire à la session d'hiver 2010 au campus de Saint-Jérôme;

ATTENDU l'appel de propositions lancé sur le système électronique d'appel d'offres (SÉAO) du 24 octobre 2008 au 11 novembre 2008;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection;

ATTENDU la recommandation du vice-recteur à l'administration et aux ressources;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de madame Claudette Gatien, appuyée par madame Claire Vaive,

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER l'octroi du contrat de service de librairie universitaire pour le campus de Saint-Jérôme à la COOPSCO du 5 janvier 2010 au 30 juin 2013;

DE MANDATER ET D'AUTORISER le vice-recteur à l'administration et aux ressources à négocier et à signer, au nom de l'Université, ledit contrat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice,
Secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 343-CA-5184

concernant la nomination d'un professeur à la commission des études

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent quarante-troisième réunion tenue le mardi 25 mai 2010 à 13 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU le Règlement général 1 de l'Université du Québec: « Organisation et dispositions générales en matière d'enseignement et de recherche »;

ATTENDU les articles 6.1 c) et 6.3 du Règlement de régie interne et l'article 4.2 du Règlement des procédures de désignation ou de nomination de l'Université du Québec en Outaouais;

ATTENDU la convocation conjointe du corps professoral par le secrétaire général et le président du Syndicat des professeures et professeurs de l'Université du Québec en Outaouais;

ATTENDU la désignation faite par l'assemblée du Syndicat des professeures et professeurs de l'Université du Québec en Outaouais tenue le 4 mai 2010;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Claude Chénier, appuyée par monsieur Maxime Rainville,

IL EST RÉSOLU :

DE NOMMER le professeur Juan Salazar, membre de la commission des études, à titre de professeur, pour un premier mandat de deux (2) ans, soit du 25 mai 2010 au 24 mai 2012.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice,
Secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 343-CA-5185

concernant l'élection du président du conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent quarante-troisième réunion tenue le mardi 25 mai 2010 à 13 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU le mandat de madame Marlène Thonnard, à titre de présidente du conseil, qui prend fin le 20 mai 2010 (323-CA-4877);

ATTENDU la décision de la présidente de ne pas poursuivre son mandat de membre socio-économique du conseil à l'expiration de celui-ci, soit au 26 juin 2010 et, par le fait même, de ne pas solliciter un nouveau mandat à titre de présidente;

ATTENDU les articles 2.2.1, 4.6 et 4.1 g) et h) du Règlement de régie interne de l'Université du Québec en Outaouais, dont l'article 4.6 qui stipule que le mandat du président est d'une durée de deux (2) ans, renouvelable, parmi les personnes visées aux paragraphes g) et h) de l'article 4.1;

ATTENDU les manifestations d'intérêt communiquées en séance par la ou les personnes éligibles à la charge de président;

ATTENDU l'élection en séance;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de madame Claire Vaive, appuyée par madame Claudette Gatien,

IL EST RÉSOLU :

QUE madame Lisette Blouin-Monfils soit élue présidente du conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, et ce, pour un premier mandat d'une durée de deux (2) ans débutant le 1^{er} juin 2010.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice,
Secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 343-CA-5186

concernant l'élection d'un membre socio-économique au comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent quarante-troisième réunion tenue le mardi 25 mai 2010 à 13 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU la fin de mandat, au 25 mai 2010, de madame Marlène Thonnard, à titre de membre socio-économique au comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais;

ATTENDU l'article 40 de la Loi sur l'Université du Québec;

ATTENDU l'article 5 du Règlement de régie interne de l'UQO concernant la composition, le mandat et les pouvoirs de comité exécutif;

ATTENDU les articles 5.1.2 et 4.1 f), g) et h) du Règlement de régie interne de l'Université du Québec en Outaouais;

ATTENDU l'élection en séance;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de madame Claudette Gatien, appuyée par madame Claire Vaive,

IL EST RÉSOLU :

DE NOMMER madame Lisette Blouin-Monfils à titre de membre socio-économique au comité exécutif, et ce, pour un premier mandat débutant le 25 mai 2010.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice,
Secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 343-CA-5187

concernant l'adoption du protocole d'entente entre l'Université du Québec en Outaouais et l'Association des cadres de l'Université du Québec en Outaouais

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent quarante-troisième réunion tenue le mardi 25 mai 2010 à 13 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU le Règlement général 6 : « *RESSOURCES HUMAINES* » de l'Université du Québec;

ATTENDU que le dernier protocole d'entente datait du mois de juin 1990;

ATTENDU les propositions de la direction et les demandes des cadres;

ATTENDU le projet de protocole reflétant les discussions entre les parties;

ATTENDU les explications du vice-recteur à l'administration et aux ressources;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Claude Chénier, appuyée par monsieur Maxime Rainville,

IL EST RÉSOLU :

D'ADOPTER le protocole d'entente entre l'Université du Québec en Outaouais et l'Association des cadres de l'Université du Québec en Outaouais;

DE MANDATER le recteur, le vice-recteur à l'administration et aux ressources et le secrétaire général pour signer ledit protocole d'entente pour et au nom de l'Université du Québec en Outaouais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice,
Secrétaire général